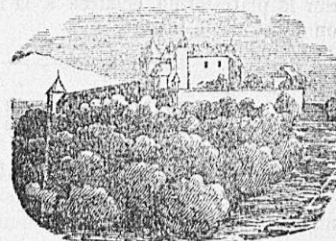




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 8 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 4 février 1890.

NOUVELLES SUISSES

Croix fédérale. — M. Hafter, conseiller d'Etat, à Frauenfeld, demande dans le journal les *Basler Nachrichten* de provoquer le referendum sur la décision des Chambres, relative à la forme de la croix fédérale. M. Hafter se base principalement sur la manière de voir du général Dufour qui s'était prononcé pour la croix telle que nous la connaissons actuellement.

Rassemblement de troupes. — Le Conseil fédéral a désigné M. le colonel Wisland, instructeur en chef de la VIII^e division, comme directeur des manœuvres de cet automne entre la I^{re} et la II^{me} division.

Banque fédérale. — On annonce que la Banque fédérale distribuera pour 1889 un dividende de 8 % à ses actionnaires. Le Zürcher Bankverein, fondé depuis une année seulement, serait à même d'en faire autant.

Union postale universelle. — Un grand congrès international postal aura lieu cette année dans une ville qui n'est pas encore désignée. En outre des quarante pays faisant partie de l'union postale, les dix-huit nations qui y sont restées jusqu'ici étrangères seront invitées à envoyer des délégués.

Berne. — Un ouvrier carrier qui suivait la voie, jeudi matin, entre Bienne et Tavannes, a été surpris par le train et écrasé. La mort a été instantanée.

— Le gouvernement bernois a délégué MM. les conseillers d'Etat Stockmar et Scheurer pour négocier avec l'autorité fédérale sur le rachat des actions du J.-S. appartenant au canton de Berne.

Bâle. — La nouvelle constitution est adoptée par 3187 voix contre 1671.

Thurgovie. — Une catastrophe est survenue jeudi soir sur le lac de Constance, durant une tempête de neige d'une violence inouïe. Quatre bateliers faisant le service de la poste entre Ludwigshafen et Bodmann ont été surpris en plein lac par l'ouragan

et n'ont pu lutter contre les vagues énormes soulevées par le vent. L'un s'est noyé; les trois autres ont été trouvés vendredi matin gelés au fond de leur embarcation qui s'en était allée à la dérive.

Vaud. — Vendredi matin, la justice de paix procédait à la levée d'un cadavre trouvé dans la Broie, aux abords de Payerne. C'est celui d'un nommé R..., domicilié à Fétigny, qui, paraît-il, la veille, en allant de Payerne chez lui en suivant les berges dangereuses de cette rivière, sera tombé et s'y est noyé. R. était marié et père de six enfants.

— Des habitants de Chavannes sur Moudon étaient occupés à abattre des sapins dans une forêt. L'un d'entre eux, le jeune Rey, âgé d'environ 22 ans, a été écrasé par la chute d'un de ces arbres et transporté au village, où il n'a pas tardé d'expirer.

— Un incendie a détruit jeudi matin la grande fabrique de boîtes à musique appartenant à M. Emile Fornachon, à la Mothe, près d'Yverdon. Le feu aurait éclaté dans l'atelier de menuiserie. Le bâtiment incendié était neuf; il y a deux mois que sa construction était terminée.

Neuchâtel. — Un incendie a éclaté vendredi dans une maison de la Place-Neuve, à la Chaux-de-Fonds.

Les habitants ont dû sauter par les fenêtres pour échapper aux flammes. On a pu sauver les maisons voisines. Il paraît avéré que ce sinistre est dû à la malveillance.

Genève. — Vendredi soir, au Conseil municipal, la Commission dite du quartier de l'Île a proposé, à l'unanimité, la démolition de toutes les maisons de ce quartier.

Le coût total est évalué à la somme considérable de 1,868,000 francs.

— Un groupe de sociétés de la paix suisses, anglaises, françaises, scandinaves, s'est formé à Genève pour désapprouver l'ultimatum adressé au Portugal par l'Angleterre sans observer l'article 12 de la convention de Berlin de 1885, et pour recommander aux deux gouvernements de résoudre leur conflit par un arbitrage.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Au tirage de la tombola de l'exposition, le numéro 693,843 (deuxième série) gagne le gros lot.

— Un duel au pistolet a eu lieu dimanche à la frontière belge entre M. Camille Dreyfus, député radical de Paris, et le marquis de Morès, boulangiste. Six balles devaient être échangées au commandement et à vingt pas. Au premier feu, M. Dreyfus a été atteint au bras droit. La balle a été immédiatement extraite. L'état du blessé est satisfaisant.

— Les électeurs sénatoriaux de Seine-et-Oise étaient appelés à donner dimanche un successeur à M. Léon Say, qui a passé du Sénat à la Chambre.

Le premier tour de scrutin n'a pas donné de résultat; au deuxième tour, M. Decauville, industriel, républicain-libéral, a été élu par 688 suffrages sur 1377 votants. Son concurrent, M. Goudchaux, banquier, républicain-radical, a obtenu 609 voix.

Italie. — La commission militaire italienne va mettre à la retraite 250 officiers supérieurs, jugés trop vieux pour le service. Cette décision provoque une vive émotion dans l'armée.

— Des désordres ont éclaté à l'université de Naples. La force publique a dû intervenir. Le Conseil académique a décidé la fermeture de l'université.

Crète. — Les nouvelles de Crète font présager un soulèvement général. Dans les campagnes, la situation devient intenable pour les Turcs, qui se réfugient dans les forteresses.

Russie. — De Russie nous arrivent des nouvelles peu rassurantes. L'influenza y aurait éclaté une seconde fois, et sous une forme beaucoup plus grave. On signale la réapparition de l'épidémie dans toute l'étendue de l'empire. A Cronstadt, les hôpitaux sont de nouveau remplis.

L'influenza est accompagnée, cette fois, de crises nerveuses et cérébrales qui font beaucoup souffrir les patients.

— Une dépêche d'Odessa annonce que le choléra vient de faire son apparition dans le Caucase.

Une grande inquiétude règne dans la Russie méridionale.

— A Saint-Petersbourg, on a inauguré une tour Eiffel de glace de 50 mètres de haut. On monte à la première plate-forme par un escalier taillé dans la

tière, du moins la moitié. Mon fils Robert a envie de quitter la France et de s'en aller visiter le monde. Il restera absent pendant quelques années.

— Il vous quitte! fit Beaufort.

— Chagrin de cœur. Il est désespéré, ce pauvre garçon. Et je crains l'air de France pour lui, s'il y reste plus longtemps. Alors je lui ai dit: « Pars, cours les aventures, voyage en Asie, en Afrique, dans les Indes. Partout. Dépense de l'argent plus haut que ta tête, mais quand tu reviendras, sois guéri. » Cet argent me servira à opérer pour lui des dépôts chez quelques banquiers, partout où il voudra se rendre. Et je ne calcule pas. Toute ma fortune s'il le veut, pourvu qu'il me revienne l'âme tranquille.

— Je vous compterais donc tout à l'heure ces quatre cent cinquante mille francs, mon cher monsieur Valognes, dit le notaire. Mais puisque vous êtes à Creil, me ferez-vous l'amitié de dîner ce soir avec moi, sans cérémonie?

— Je veux bien. Cela me distraira. Je ne suis pas gai. Ma seule joie, c'est mon fils. Et il faut qu'il se soit mis en tête d'être amoureux! Ah! les enfants! les enfants!

— Et vous, monsieur Beaufort, vous serez des nôtres, n'est-ce pas, avec monsieur Daguerre?

Beaufort accepta, remerciant le notaire.

Daguerre secoua la tête et répondit d'une voix sourde:

— Moi, non, merci!... Mille regrets, monsieur Parlanget...

Le notaire insista.

— Non. J'ai des affaires qui m'appellent ailleurs.

Et brusquement il sortit, sans prendre congé, sans saluer, laissant ceux qui étaient là stupéfaits de cette incartade.

— Qu'est-ce qu'il a donc? interrogea Valognes.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 38

BELLE TÉNÉBREUSE

PAR
JULES MARY

Mais Beaufort l'interrompt en se levant:

— Au contraire, faites-le entrer. Nous en avons fini ensemble.

Mo Parlanget fit un signe au clerc qui attendait.

Celui-ci sortit et immédiatement Valognes entra.

Il serra cordialement les mains aux trois hommes.

— Je tiens à votre disposition, monsieur Valognes, lui dit le notaire, les quatre cent cinquante mille francs produits par la vente de votre fabrique de Saint-Denis.

— Je venais justement vous entretenir de cette affaire. J'aurai besoin d'une partie de cette somme dans quelques jours et si je puis l'emporter aujourd'hui...

— Rien de plus facile. Mais n'est-ce pas inutile d'avoir chez vous, à la Novice, une somme aussi importante?... Le château est isolé, chez moi, il n'y a rien à craindre.

— J'y ai bien songé, dit Valognes avec tristesse, mais je puis vous dire pourquoi il me faut cette somme, sinon tout en-

avons pris la
uction sur tous

BULLE

NES A COUDRE

r, mécanicien-constructeur, a
es meilleures machines à coudre
concurrence. Payables de puis
s. — Demandez catalogues et

e 2 février prochain :
Cassée

berge de Vuippens. [55]

ez dans tous les magasins
du canton [69]

Tabac Portorico ROUE GET, LAUSANNE

RE PROCRÉATIVE
préparée par A. Panchaud
pharm. à Vevey. Remède
faillible pour faire retener les
vaches et les juments. Une dose
1 fr. 50. Se trouve dans tou
cies. [355]

chargé d'acheter,

Cerniat, une propriété valant
1000 fr. Paiement au comptant
décembre 1889.

Louis Fasel, procureur.

ne & farine de lin.

et gros sons français.
supérieurs et ordinaires.
de maïs, Italie et Hongrie.
de lin et sésame moulus.
Fourre d'épeautre.
Prix avantageux.
à Croix-Blanche, à Bulle. [820]

mande pour la Suisse alle

mande un jeune homme
change de son travail, pourrait
langue. Conditions très avan
dr. mag. du Printemps, Bulle. [820]

cherche à louer

ne situé près de Bulle ou près
village.
au bureau du journal. [68]

mande à acheter

e de 20 à 30 poses, situé dans
au bureau du journal. [68]

ACTINA SUISSE

(LAIT ARTIFICIEL)
PAR A. PANCHAUD, A VEVEY (SUISSE)
r aliment et le plus économique
e des veaux, porcelets, etc.
ce lait artificiel équivaut à un
naturel et ne coûte que 3/4 cent
es or, vermeil, argent et bronze.
obtenus dans les concours région
si de la Société des agriculteurs
de l'Académie nationale.
certificats de notre contrée.
générale pour la Gruyère: August
Bulle. [42]

IMERIE EMILE LENZ A BULLE :

actures,

es en parchemin, et
Prix des plus modérés.

ettes gommées

VINS ET LIQUEURS
e 30 à 50 cent. le cent.

OPES COMMERCIALES

noies imprimées, 4 fr. 50 le mille

APIER A LETTRES

it format, depuis 10 c. les 3 cahiers

Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

Sur la plate-forme, éclairée à la lumière électrique, on danse et on mange.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 31 janvier 1890. — Sur le préavis de la Direction des travaux publics et au vu du rapport d'une Commission d'experts, composée de MM. Denzler, ingénieur-électricien, docteur au Polytechnicum de Zurich; Agnet, ingénieur-électricien, à Montreux; Chavannes, ingénieur-électricien, à Genève; Probst, ingénieur, à Berne, et Gremaud, ingénieur, à Fribourg, il est décidé, pour l'exécution des installations électriques à Fribourg, l'ouverture d'un concours restreint auprès des maisons suivantes :

Cuénoud-Sautter, à Genève; Oerlikon (ateliers), à Oerlikon; Ganz et Cie, à Budapest; Thomson-Haustan, à Hambourg; Siemens et Halske, à Berlin. — M. l'abbé Strago, Rd curé à Marly, est nommé membre de la Commission locale du cercle scolaire du même lieu.

— Sont confirmés dans leurs fonctions : M. Hippolyte Villard, tit., syndic de la commune de Châtel-Saint-Denis; M. Léon Perrin, tit., syndic de la commune de Semsales.

— On accepte la démission de M. Etienne Chatton, comme syndic de la commune d'Avry-sur-Matran, avec remerciements pour les services rendus, et on nomme en son lieu et place M. Rossier, Louis, feu André, à Avry.

— M. Placide Currat, notaire cantonné dans le district de la Veveyse et greffier près la justice de paix du II^e cercle de l'arrondissement de la Veveyse (Châtel-St-Denis).

— On nomme M. Bosson, Antoine, à Ursy, en qualité d'officier d'état civil de l'arrondissement d'Ursy.

Séance du 3 février 1890. — On décide de convertir les actions privilégiées S.-O.-S. en actions privilégiées J.-S.

Cumul. — On nous écrit de Châtel-St-Denis : M. H. Villard vient d'être confirmé par le Conseil d'Etat comme syndic de notre bourg. Or, ce monsieur remplit déjà les fonctions d'inspecteur scolaire, de secrétaire du conseil paroissial et tout dernièrement il s'est vu encore bombardé juge de paix.

Est-ce que le niveau intellectuel de notre localité, qui a fourni pourtant au canton des hommes remarquables, serait tombé si bas, au point que le Conseil d'Etat n'y puisse rencontrer qu'un seul homme digne de ses suffrages? Cela n'est heureusement pas le cas. Avec un peu de bonne volonté, notre haute autorité exécutive aurait certainement pu trouver, même parmi ses adhérents politiques, un homme suffisamment capable pour le mettre à la tête de notre administration locale.

Si, comme dans tous les autres pays du monde, nous pouvions, nous autres pauvres sujets fribourgeois, nommer nos syndics, nous aurions certainement évité de cumuler sur la même personne des fonctions administratives et judiciaires.

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret le décès de M. François Vicarino, négociant, à Fribourg, âgé de 42 ans, survenu dans la nuit de dimanche à lundi, après une longue maladie.

— Vous m'avez vu, il y a une heure... Vous ne me croyiez pas mort, je suppose? — Daguerre fris-onne de nouveau, puis s'éloigne la tête basse... Et Valognes le regarde partir en haussant les épaules. — L'autre homme! Ruine!... Enfin, rien à faire... Tout à coup, il le voit revenir. — Daguerre lui demande, en souriant, d'un air craintif : — Vous n'avez pas peur des mauvaises rencontres, le soir, en rentrant à la Novice avec une si grosse somme?... — Oh! j'ai le poignet solide, et je suis bien armé. — Daguerre n'en dit pas plus. Cette fois, il s'en va : — Il est fou, ma parole! se dit Valognes. — Mais Daguerre ne rentre pas encore chez lui! Une fièvre intense le surexcite. Et il ne se parle plus tout haut, maintenant. Sa pensée s'est concentrée sur un seul point. Il a une idée fixe. — Ce n'est que dans l'après-midi qu'il rentre chez Beaufort. Il s'enferme chez lui. — Son visage est d'une pâleur singulière. — Evidemment, il se livre un combat mortel dans ce cœur d'homme. — A chaque instant, il regarde sa montre, sa main tremble violemment. Il regarde sa montre, mais ne voit pas l'heure. Il est trop préoccupé. Il pense à autre chose. — Il va à la fenêtre, appuie son front brûlant contre les vitres pour le rafraîchir. — Le moindre bruit, dans la maison, le fait tressaillir. Il se dit, cette fois, tout haut : — Quatre cent cinquante mille francs... Une fortune! — Il va s'asseoir dans un fauteuil et ses doigts se crispent

L'honorable défunt était un excellent citoyen, ayant toujours eu des idées libérales très prononcées. Nous nous associons au deuil qui frappe si douloureusement sa veuve et ses enfants.

Legs pies. — Mme Caroline Sudan, née Glasson, épouse de M. le commandant Jean-Baptiste Sudan, décédée à Fribourg le 27 courant, a fait les legs pies dont voici la liste :

- 10,000 fr. en faveur de l'Orphelinat bourgeois de la ville de Fribourg;
- 1000 fr. à l'hospice de Treyvaux;
- 500 fr. au Bureau de bienfaisance de la ville de Fribourg;
- 500 fr. aux RR. Sœurs de Montorge;
- 500 fr. aux RR. PP. Capucins de Fribourg.

Triste. — Un drame de la misère s'est passé dans la nuit de samedi à dimanche, au premier étage d'une maison située à la Planche-Inférieure, à Fribourg. Une famille, composée du père Luthy, de ses deux fils idiots âgés de plus de 20 ans, et d'une femme veuve ayant un enfant âgé de quatre mois, habitait le même logement depuis l'automne dernier. Dimanche matin, le laitier qui apportait le lait, ne recevant aucune réponse, pénétra dans la chambre et se trouva en présence d'un bien triste spectacle. Le père, assis sur une chaise, était mort; la femme gisait inanimée sur le plancher, et son enfant, dans un berceau, était mort également; les deux fils idiots, aussi dans la chambre, paraissaient ne rien comprendre à ce qui s'était passé.

Les cadavres portaient à la tête des traces de contusions et de sang, et sur une table se trouvait une fiole de poison vide. La famille Luthy, de religion protestante, s'était convertie au catholicisme; elle était dans la plus profonde misère.

Une enquête est ouverte par la justice qui a, dans ce but, incarcéré les deux fils idiots aux Augustins. Ces renseignements sont rapportés par le *Journal de Fribourg*.

D'après la *Liberté*, l'autopsie a fait tomber tous ces bruits et a réduit ce drame mystérieux à une asphyxie par imprudence. Le froid était piquant samedi soir, le fourneau, chauffé plus qu'à l'ordinaire, a été refermé trop vite. Pendant la nuit, l'homme et la femme, se sentant malades, ont pu se lever et se sont en partie habillés, mais n'ont pas eu l'idée ou la force d'ouvrir pour renouveler l'air. L'un des idiots, qui avait passé la nuit dans la même chambre, a eu des vomissements toute la journée du lendemain. L'autre idiot, rentré très tard, n'a pas été sensiblement incommodé.

Caisse d'amortissement. — La Caisse d'amortissement de la dette publique a réalisé, pendant l'exercice de 1889, un bénéfice net de 117,831 fr. 68, lequel est réparti comme suit : 26,250 fr. — intérêt au 3 1/2 % du capital de 750,000 fr.; 13,737 fr. 25 versement au fonds de réserve statutaires; 6 600 fr. — tantième au directeur et aux employés; 71,244 fr. 43 versement à la réserve supplémentaire pour les achats, ce qui portera cette dernière à 2,330,046 fr. 06. Le fonds d'amortissement s'élève à 1,603,610 fr. 03.

dans ses cheveux. Il réfléchit. — Tout à coup, il se lève, sort de chez lui, monte chez Beaufort. — Mais au moment où il va entrer, il s'arrête. Il entend des voix qui partent du cabinet de son ami : une voix d'homme, celle de Pierre, — une voix de femme qu'il ne reconnaît pas tout d'abord, qui ne lui semble pas complètement inconnue pourtant et qui le frappe comme si elle lui rappelait quelque vieux souvenir. — Quelques mots qu'il entend éveillent son attention. Déjà sa main était sur la porte pour ouvrir. — Il retire la main, retient sa respiration, penche la tête et écoute. — Et aux premiers mots qu'il entend, il lui faut toute son énergie, tout son sang-froid pour ne point laisser échapper un cri d'épouvante et de stupeur. — En quittant M^e Parlanget dans le cabinet duquel il était resté quelques minutes après le départ si brusque de Daguerre, Beaufort était rentré chez lui. — Avec qui donc causait-il? Et quelle était cette conversation qui semblait avoir si fort troublé Daguerre? — Après la tentative de suicide de Modeste, Marceline Langon n'avait plus vécu. — Elle serait morte pourtant à cause de moi, se disait-elle, sans le hasard et sans l'intervention de Gérard... — Elle appuyait les mains sur ses yeux : — Oui, par ma faute, par ma faute!... Il est vrai que je serais morte avec elle! Quel horrible spectacle! Deux ou trois jours s'écoulèrent. Modeste était complètement remise. Elle ne parlait pas à

GRUYÈRE

Concert. — On nous annonce pour dimanche 9 courant, à 8 heures du soir, un concert artistique qui sera donné dans la grande salle de l'hôtel des Alpes, avec le précieux concours de M. Currat, de M. Willenegger, violoniste, et de quelques amateurs de notre ville.

En nommant le sympathique chanteur du *Ranz des vaches*, nous pouvons nous dispenser de tout autre éloge, d'autres que nous s'en sont chargés et ont si bien réussi que nous redoutons de les suivre sur ce terrain, même après avoir taillé notre meilleure plume.

C'est donc une bonne aubaine pour tous les amateurs de musique, nul doute que chacun n'en profite. Ce sera du reste une charmante soirée, le programme que nous avons sous les yeux est très attrayant : notre mélodie populaire n'y figure pas, mais M. Currat ne voudra pas passer dans la Gruyère sans lui chanter la chanson aimée. Ce sera une réminiscence des belles fêtes de Vevey et nous repasserons par les douces émotions qu'éveille toujours en nous le *Liauba* de nos ancêtres!

Du reste, M. Currat se fera entendre le matin à la messe de paroisse.

Espérons qu'un public nombreux voudra profiter de cette rare occasion d'entendre de la bonne musique tout en passant une agréable soirée.

CHRONIQUE AGRICOLE

De l'élevage du bétail. 1
Conférence de M. STREBEL père, vétérinaire, à Fribourg.

Le canton de Fribourg est un pays éminemment agricole. Son sol très fertile se prête parfaitement à la culture des céréales et des plantes fourragères. Les céréales y réussissent bien; leur culture était, il n'y a pas si longtemps, une branche importante et assez rémunératrice de notre industrie agricole. Elle ne l'est plus aujourd'hui, et cela depuis que les voies ferrées, qui sillonnent les pays dans toutes les directions, facilitent d'une manière étonnante le trafic d'objets de toute nature et diminuent considérablement les frais de transport. Les grandes importations de blés et de farines, qui se font relativement à bon marché, ont donné naissance à une concurrence telle que la culture du blé ne constitue plus pour nous un travail rémunérateur. Aujourd'hui, l'élevage du bétail bovin est pour le canton de Fribourg la branche essentielle de son économie rurale et aussi sa principale ressource.

Les vastes pâturages de nos montagnes dans les districts de la Gruyère, de la Veveyse et de la Singine, qui, dans leur grande majorité, produisent un herbage succulent, aromatique et très nourrissant puis nos bonnes prairies naturelles, ainsi que la culture intensive des fourrages artificiels sur le plateau, sont les conditions naturelles qui favorisent à un si haut point, dans notre canton, l'élevage du bétail bovin.

A ces conditions naturelles viennent s'ajouter d'autres pareillement très importantes, c'est la très nombreuse, belle et bonne population bovine. D'après le recensement fédéral de 1886, le nombre des têtes de bétail, dans le canton de Fribourg, était à cette date de 77,395, dont 37,418 vaches laitières.

En comparant l'état de recensement de 1886 avec celui de 1876, on constate pour cette période décennale une augmentation de 13,080 têtes de bétail.

sa mère de la promesse que celle-ci lui avait faite. Elle ne lui rappelait pas les paroles qu'elle avait dites dans son émotion extrême. Non, rien, elle attendait. — Mais, de temps à autre, son doux et triste regard s'appuyait sur le visage de sa mère. — Elle l'interrogeait des yeux. — Marceline, alors, détournait la tête. Elle le comprenait bien, ce regard. Il disait : — As-tu oublié Robert? Tu sais que je l'aime! Pourquoi ne l'as-tu pas appelé déjà? Comment n'est-il pas ici? — Elle y pensait, hélas! et sa vie s'usait vite à cette pensée. — Enfin, elle ne pouvait plus tarder davantage. — L'heure du sacrifice avait sonné pour elle. — L'heure était venue de révéler le secret de sa vie, si elle voulait empêcher sa fille de renouveler sa tentative désespérée. — Elle dirait tout à Beaufort et à Louis Valognes. — A Beaufort en premier lieu. Il le fallait. — Elle ne pouvait marier sa fille sans se heurter à des obligations prévues par la loi. — N'était-elle pas forcée d'avouer son mariage? — Et puisque son mari n'était pas mort, il fallait aussi qu'il fournît son consentement sans lequel celui-ci ne pouvait avoir lieu. — Qu'allait dire Beaufort à cette femme qui avait brisé sa vie et l'avait quitté depuis vingt-cinq ans? — Qu'allait-il faire? — Comment accueillerait-il Marceline, la révélation de sa faute, la naissance de Gérard? — Comment accueillerait-il Modeste, sa fille?

Tandis que pou n'a été que de 17 teint dans le can canton de Berne 19 %.

Le canton de F bovin par 1000 entière seulement ses bovidés, Frib les cantons suisse d'unités bovines

En estimant la tail à 250 fr., la bourg représente 160 fr. par habit

Depuis 1876 à augmenté de 3,25

Le but de l'éle rendement. L'éle doivent nous rapp Les trois buts ess tion : a) du lait; viande et de la g conformation, c'es un article de com

L'accord rétabli eut pour premier leur côté M. de F

M. de Fronville l'inanité de ses pr pu dire à quelle c continuait en effe Félix se montra

jamais, maintena nance dans les n à la maison ne lu considérer sa dér

il ne s'y trouva p Il résolut donc, peu de temps à a dans Paris; il cr tun, d'éveiller les

S'il était pour v à distance, par de impartialement la dant à l'égard de

de cette si affectu héritière.

Sur ce chapitre dissimulait ses vé vocat qu'au méde chec d'abord et a bonne à prendre pour les autres.

Quant à la que garda pas les mén faire un coup de qu'il en transpirà à cette légende d rait plutôt de con

Un soir donc il avait, à son grand

Antant de redou même chercher la se Elle savait Beauf Une pareille et a droyer, bien que dé que Marceline lui a

Il fallait des préc « La personne qu » fleurs des Alpes p » renseignements q » Si votre cœur l'a » celine ne doit ren » laissez cette letr » sonne de venir et » vous, »

Ce jour-là était c rues de Creil. Elle venait de l'er son air favori :

Com Jett Le roi d

Elle le fit appeler Il arriva souriant Elle lui remit la l

— Encore! dit-il vous feriez mieux d' fait pitié, parole, qu

Tandis que pour la même période l'augmentation n'a été que de 17 % pour toute la Suisse, elle a atteint dans le canton de Fribourg le 22 %. Dans le canton de Berne, l'augmentation n'a été que du 19 %.

Le canton de Fribourg possède 658 têtes de bétail bovin par 1000 habitants; Berne 469 et la Suisse entière seulement 412. Relativement au nombre de ses bovidés, Fribourg occupe le sixième rang parmi les cantons suisses et le troisième d'après le nombre d'unités bovines par 100 habitants.

En estimant la valeur moyenne d'une pièce de bétail à 250 fr., la population bovine du canton de Fribourg représente un capital de 19 millions ou de 160 fr. par habitant.

Depuis 1876 à 1886, le capital en bétail bovin a augmenté de 3.250.000 fr.

Le but de l'élevage du bétail est une question de rendement. L'élevage et l'entretien du bétail bovin doivent nous rapporter le plus de bénéfices possibles. Les trois buts essentiels à atteindre sont : la production : a) du lait; b) du travail durant la vie; c) de la viande et de la graisse après la mort; d) une belle conformation, c'est-à-dire la beauté, puisqu'elle forme un article de commerce très important.

(A suivre.)

VARIÉTÉS

LA SOMNAMBULE

par AUGUSTE GROFFROY.

10

IV

L'accord rétabli entre le docteur et sa belle amie eut pour premier effet de rapprocher davantage de leur côté M. de Fronville et Armand Lévesque.

M. de Fronville avait un secret pressentiment de l'inanité de ses projets sur Mlle Dulac, quoiqu'il n'eût pu dire à quelle cause il l'attribuait, la jeune fille continuait en effet à être aussi gracieuse pour lui, et Félix se montrait au contraire plus affectueux que jamais, maintenant qu'il était tranquille. Aucune nuance dans les manières ou le ton de qui ce fut à la maison ne lui donnait le droit de se froisser, de considérer sa déroute comme absolue, et cependant il ne s'y trouva plus aussi à l'aise.

Il résolut donc, sans en rien dire, de s'absenter un peu de temps à autre et de chercher un logement dans Paris; il craignait du reste de devenir importun, d'éveiller les soupçons en restant trop longtemps.

S'il était pour vaincre, il s'en rendrait mieux compte à distance, par des visites, que de près. Il jugerait impartialement la situation et serait plus indépendant à l'égard de Mme Haller et de son fils, de son fils surtout dont il commençait à se défier au sujet de cette si affectueuse commensale qu'était la riche héritière.

Sur ce chapitre d'un mariage avec Mlle Dulac, il dissimulait ses véritables intentions aussi bien à l'avocat qu'au médecin, par amour-propre en cas d'échec d'abord et aussi en se disant que la jeune fille bonne à prendre pour lui le serait encore davantage pour les autres.

Quant à la question d'argent, non seulement il ne garda pas les mêmes scrupules, mais, sans en vouloir faire un coup de théâtre, il n'eût pas été mécontent qu'il en transpirât quelque chose, qu'il y eût une fin à cette légende de gentilhomme pauvre qui l'entourait plutôt de compassion que de lustre.

Un soir donc il se décida à parler. Le docteur avait, à son grand regret été appelé pour un cas ur-

gent, et Germaine ayant, par une délicatesse d'amour qui rendait à la mère ce dont ne pouvait jouir le fils, accompagné Mme Haller dans sa chambre, l'avocat et M. de Fronville descendirent seuls fumer au jardin.

Ils causèrent plus intimement qu'à l'ordinaire et le consul découvrit à M. Lévesque une partie de la vérité; une partie seulement, car il ne voulait de difficultés avec son Ministère ni dans le passé, ni dans l'avenir. Présentée comme il l'arrangea, son histoire de fortune le servait sans lui nuire.

Une parente éloignée, de laquelle il hériterait certainement un jour parce qu'elle tenait à l'honneur du nom et qu'il était le dernier Fronville, mais enfin une vieille femme qui n'était point encore morte l'avait chargé de placements de fonds, pour son compte, à Paris.

C'était chose délicate par le temps de krachs actuel, surtout pour lui qui ne connaissait rien aux affaires de Bourse, qui avait toujours méprisé banques et tripoteurs; l'avocat, pensait-il, pourrait le guider sur ce terrain casse cou des actions et des obligations, des emprunts et des valeurs à lots.

Lévesque, qui avait cependant écouté avec la plus grande attention, haussa dédaigneusement les épaules.

— Ce n'est pas précisément mon affaire non plus, objectait-il lentement; un avocat n'est point un notaire et encore moins un agent de change. Je les connais personnellement aussi peu que possible, ces secrets de la fructification de l'argent, et pour cette bonne raison que, né pauvre, pauvre je suis resté. Jusqu'à présent, j'ai été au jour le jour, et bien heureux quand je puis nouer les deux bouts; car la parole c'est comme les feux d'artifice, on ne demande pas mieux de l'allumer, d'en éblouir l'adversaire, mais quand il faut payer celui qui a fourni la poudre, chacun se dérobe sous le prétexte qu'elle s'est évaporée en fumée. La clientèle est plus dure que jamais et ne plaident plus guère que les mineurs en tutelle, les fous et ceux qui n'ont rien à perdre... — De combien s'agit-il à peu près?

— D'une assez grosse somme.

— Voilà, que je dis que je suis étranger aux questions de Bourse, ça n'est pas tout à fait exact; j'ai eu en mains des dossiers où se trouvaient pareilles matières qu'il m'a forcément fallu étudier. J'ai une teinture et puis, mieux que cela, un camarade que tu ne connais pas, un voisin d'étude chez l'avoué, qui est chef du contentieux dans une grande société financière. Je m'entendrai avec lui et je te mettrai au courant de ses réponses sur les meilleurs placements à faire. Je crois que tu peux dire à ta parente d'envoyer ses fonds, et sans crainte.

— Ses fonds? Ce qui m'ennuie bien, c'est que je les ai déjà, ses fonds; qu'ils sont là; que, moitié paresse, moitié incertitude, j'ai remis tous les jours au lendemain pour m'en occuper; que pendant ce temps les rentes courent à ma charge et qu'il y a urgence à ce que les placements ne tardent pas.

— Outre que ce n'est guère prudent de garder auprès de soi une somme considérable. On pourrait te voler. Le quartier est excentrique et la maison d'Haller justement un de ces cottages entourés de terrains vagues que les rôdeurs affectionnent, les croyant sans habitants la plupart du temps.

— Tu plaisantes! Un médecin est connu et puis personne ne se doute que j'aie auprès de moi quoi que ce soit. La somme est tout entière en billets cachetés dans un enveloppe au fond de ma malle. Il faut même que je retire cela et que je le mette plus à portée pendant que nous en causons. Viens voir!...

questions : « Qui est-ce qui vous a remis cette lettre?... Et ci et ça, et patati et patata. » Ça me tarabuste. Je ne sais plus quoi lui répondre. Et il y a des moments où j'ai envie de tout lui dire.

Marceline hocha la tête avec mélancolie.

— Soyez tranquille, Jan-Jot, il ne vous interrogera pas.

— Vous en êtes sûre?

— Oui.

— Attendez, vous ferez remettre cette lettre à M. Beaufort.

— C'est entendu.

— Mais ce n'est pas tout. Il y aura peut-être une réponse.

— Ah! ah! eh bien, je vous la rapporterai. Et s'il n'y en a pas?

— S'il n'y en a pas, dit Marceline d'une voix sourde et brève, qui trahissait son extrême émotion, vous viendrez quand même me le dire.

— Bon. Dans une heure je serai de retour.

Et il partit allègrement.

Arrivé à la grille du jardin de Beaufort, il sonna, puis trouvant qu'on ne venait pas assez vite, il entonna :

Pêcheur, parle bas...
Le roi des mers ne t'échappera pas.

Beaufort était chez lui. Il venait de rentrer de chez M. Parlanget.

Il entendit l'orgue de barbarie, prêta l'oreille et reconnut la voix de Glou-Glou. Son cœur bondit. Il se précipita à la fenêtre.

Que voulait le manchot? Pourquoi s'était-il arrêté à la grille?

Les deux amis rentrèrent.

La chambre de M. de Fronville, placée à la suite de la salle à manger, ouvrait ses deux fenêtres sur la terrasse. On y accédait par l'entrée commune à l'une et à l'autre, une porte vitrée dominant un perron, mais il y avait encore pour elle seule une seconde entrée par un petit escalier de quelques marches débouchant dans une serre reculée au bout de la terrasse.

Par là M. de Fronville pouvait aller et venir sans traverser la salle à manger, sans déranger ses hôtes ou le service.

Il fit connaître à Lévesque, plus ignorant des étres de la maison, cet escalier perdu dans un fouillis d'orangiers, de lauriers roses, de palmiers nains, de bégonias, de daturas et de mille autres fleurs étayées sur des grillages de bois verni et que soignaient Mme Haller et Germaine.

Une fois chez lui, le consul ferma les fenêtres, alluma une bougie, ouvrit malle et valises; puis étalant au milieu de la pièce ses paperasses diverses, il frappa comiquement sur une large enveloppe, fort épaisse et fermée de nombreux cachets de cire rouge à ses armes.

— Le voilà, le magot! indiqua-t-il en baissant la voix; maintenant que je lui entrevois un coffre-fort, nous pouvons procéder, comme disent les gens de loi, à la levée des scellés. C'est dommage qu'Haller n'y assiste pas en qualité de second témoin. Et encore, non, il pourrait se froisser de mon silence jusqu'aujourd'hui. Gardons cela entre nous pour le moment.

— Mais, mais, dis-donc, s'exclama l'avocat sur un ton moitié admiratif et moitié envieux, il me semble qu'elle est bondée, ton enveloppe. A ton insouciance, à ta modestie, je croyais à quelques milliers de francs seulement. C'est à te demander tout de suite quelle âge elle a, cette parente.

— Oh! elle n'est plus jeune, la pauvre chère et je la connais à peine, des racunes de famille ayant longtemps séparé mon père et des frères d'un premier lit; Mme de Fronville est une sorte de demi-tante par alliance. Mais comptons; vrai! je ne me rappelle pas au juste ce qu'elle m'a remis. Elle a rédigé un petit acte que j'ai signé, une acceptation de mandat qui stipule le montant des fonds et qu'elle a gardé. Je me suis fié à elle.

Et c'est comme cela que tu traitais les affaires de la diplomatie française, mon gaillard?

— Permetts, mon bon, ce n'était pas la même chose. Il y a affaires et affaires : les unes, celles du pays, sont ce que l'on pourrait appeler affaires d'honneur, et les autres, celles d'argent, sont prétexte à dédain pour les Fronville, puisque, comme toi, je suis obligé de gagner ma vie.

— Gagner ta vie! pas pour longtemps; et puis les affaires d'argent sont les essentielles par le temps qui court.

— Oui, je sais, sous le règne des épiciers!

— Des épiciers que tu sers!

Sans prendre garde aux froissements dont l'étagère de sa fortune et ses réflexions mordantes pouvaient faire souffrir l'irritable Lévesque, M. de Fronville comptait ses billets de mille francs par paquets de vingt qu'il séparait en autant de petits tas.

Quand il s'arrêta, il en avait quatorze.

Un silence absolu régnait dans la pièce où ne s'entendait que le déploiement du papier glacé et le murmure des lèvres de M. de Fronville qui comptait.

L'avocat, fumant toujours à demi étendu sur le canapé, affectait de ne point s'approcher de la table. Cet entassement de richesses l'écrasait.

Son ami ayant définitivement relevé la tête de

Avait-il donc quelque nouvelle et mystérieuse commission à lui faire?

Il fit signe à un domestique, dans la cour, d'aller ouvrir.

— Vite, dit-il, vite et qu'on ne laisse point partir ce mendiant... Qu'on me l'amène ici... même s'il résiste!...

Et il regardait anxieux :

— Je veux savoir, à la fin, quel rôle il joue en tout cela.

Glou-Glou traversait le jardin. Beaufort n'attendit même pas qu'il montât. Il courut au perron et ce fut lui qui le reçut.

— Qu'est-ce? dit-il en balbutiant, — qu'y a-t-il encore?

Silencieusement, Glou-Glou tendit la lettre.

Beaufort la dévora du regard. Il faisait pitié, tant il était pâle et tant il tremblait. Ses mains qui serraient la lettre, ressemblaient à des feuilles d'arbre qu'agite un grand vent?

— Oui, dit-il faible et épuisé par une émotion mortelle, oui; qu'elle vienne tout de suite... tout de suite sans perdre de temps.

Il entre dans le petit salon japonais, trace un mot, un seul, dans une lettre, et la mettant sous enveloppe, la tend au joueur d'orgue.

— Allez vite... porter cette réponse...

Et tirant son portefeuille, il le lui jette.

— Allez! allez! dit-il, j'attends...

Glou-Glou se dépêchait. Son orgue ballottait sur son dos et lui donnait de furieux coups sur les reins, en retombant, mais il n'y prenait pas garde. Cela lui était bien égal.

Marceline l'attendait sur le seuil, guettant son retour.

(A suivre.)

GRUYÈRE

annonce pour dimanche soir, un concert artistique dans la salle de l'hôtel des cours de M. Currat, de et de quelques amateurs

chique chanteur du Rans nous dispenser de tout nous s'en sont chargés et redoutons de les suivre avoir taillé notre meil-

aine pour tous les ama- que chacun n'en profite. ante soirée, le programme est très attrayant : no- gure pas, mais M. Currat la Gruyère sans lui chan- era une réminiscence des nous repasserons par les toujours en nous le Liauba

fera entendre le matin à

nombreux voudra profiter d'entendre de la bonne musi- réable soirée.

AGRICOLE

du bétail.

re, vétérinaire, à Fribourg.

est un pays éminemment se prête parfaitement à des plantes fourragères.

rien; leur culture était, il la branche importante et l'industrie agricole. Elle

cela depuis que les voies pays dans toutes les direc- tière étonnante le trafic diminuent considérable-

Les grandes importations e font relativement à bon e à une concurrence telle

astitue plus pour nous un rd'hui, l'élevage du bétail Fribourg la branche es- urale et aussi sa princi-

nos montagnes dans les la Veveyse et de la Sin- majorité, produisent un

rique et très nourrissant turelles, ainsi que la cul- s artificiels sur le plateau, es qui favorisent à un si

nton, l'élevage du bétail

es viennent s'ajouter d'au- rtantes, c'est la très nom- alation bovine. D'après le

86, le nombre des têtes de ribourg, était à cette date

ches laitières. recensement de 1886 avec pour cette période décen- 13,080 têtes de bétail.

le-ci lui avait faite. Elle ne elle avait dites dans son émo- tendait.

doux et triste regard s'ap-

la tête. Elle le comprenait

sais que je l'aime! Pourquoi ment n'est-il pas ici?

er s'usait vite à cette pensée. arde davantage.

nné pour elle. er le secret de sa vie, si elle envelopper sa tentative déses-

et à Louis Valognes. Il le fallait.

le sans se heurter à des obli- ner son mariage? pas mort, il fallait aussi qu'il us lequel celui-ci ne pouvait

tte femme qui avait brisé g-t-cinq ans?

arceline, la révélation de p- deste, sa fille?

Autant de redoutables problèmes dont elle n'osait pas même chercher la solution.

Elle savait Beaufort très faible, nerveux.

Une pareille et aussi brusque révélation pouvait le foudroyer, bien que déjà l'esprit prévenu et en éveil depuis que Marceline lui avait envoyé les edelweiss.

Il fallait des précautions. Elle écrivit :

« La personne qui vous a fait remettre l'autre jour les fleurs des Alpes pourra vous donner sur Marceline quelques renseignements qui vous mettront peut-être sur sa trace.

» Si votre cœur l'a oublié, et si tout ce qui intéresse Marceline ne doit rencontrer chez vous que de l'indifférence,

» laissez cette lettre sans réponse. Sinon, dites à cette per-

» sonne de venir et elle se présentera aujourd'hui même chez vous. »

Ce jour-là était celui de la tournée de Glou-Glou dans les rues de Creil.

Elle venait de l'entendre sous ses fenêtres, la régalant de son air favori :

Conduis ta barque avec prudence,
Pêcheur, parle bas.

Jette tes filets en silence,
Pêcheur, parle bas...

Le roi des mers ne t'échappera pas...

Elle le fit appeler.

Il arriva souriant, l'orgue sur son dos.

Elle lui remit la lettre. Il lut l'adresse et fit la grimace.

— Encore! dit-il. M'est avis, mam'selle Marceline, que vous feriez mieux d'aller le trouver, ce pauvre homme. Il me fait pitié, parole, qui a un si bon vin!... Il va me presser de

dessus la table sur laquelle il était incliné, Lévesque crut devoir cependant témoigner qu'il ne dormait pas.

— Et nous avons? dit-il.

— Ma foi, si je sais bien compter, quatorze paquets de vingt billets de mille ou deux cent quatre-vingt mille francs. Vois toi-même...

— Mais, mon cher, je ne suis point ici en qualité de garçon de recette venu pour encaisser; je crains d'être ébloui en maniant cette opulence. Nous avons le temps d'en reparler, et puis tu tiendras probablement à remettre toi-même ton argent au banquier; je ne ferai que t'accompagner et n'ai donc pas besoin de compter les écosomies de ta vénérée tante avec les tranches d'un sous-préfet qui épluche des billets de tirage au sort.

Pourquoi t'accompagner chez le banquier comme si je n'étais point absolument rassuré au sujet du porteur? J'aime autant ne figurer en rien dans cet échange financier de billets de banque contre des titres; puisque tu es en train de me rendre service, oblige moi complètement. Tu n'as pas besoin, il est vrai, de compter et d'emporter ce soir; mais ça sera pour le jour où tu seras libre de t'occuper utilement de l'affaire.

Pas avant deux ou trois jours au moins: car je

plaide demain toute la journée, je m'absente après demain pendant la matinée et il n'est pas sûr que je puisse joindre mon camarade de la Bourse vers le soir. Je lui écrirai pour un rendez-vous chez moi et j'espère qu'ensuite je pourrai te renseigner et te débarrasser de ton argent, puisque ça t'oblige. — Il se trouve justement qu'Haller désire nous avoir mercredi, jour de la fête de sa mère; tu prépareras le paquet et je l'emporterai sans attirer l'attention de nos amis, en t'en donnant un reçu que tu le veuilles ou que tu ne le veuilles pas. — A moins que tu ne préfères m'apporter cela à domicile toi-même?

— Pas du tout! Les choses iront très bien ainsi. Je courrais la chance de ne pas te rencontrer ou de te trouver en compagnie et je serais forcé de charrier mon dangereux paquet ici et là, au risque de de me faire pickpocketiser. Je craindrais plutôt cela que d'être dévalisé nuitamment rue de Vaugirard.

Le domestique frappa pour avertir ces messieurs que le médecin rentrait. (A suivre.)

Aucune demande d'abonnement de l'ÉTRANGER n'est prise en considération si elle n'est accompagnée de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois, par mandat ou en timbres-poste.

Etamine et Grenadine soie noire et couleurs (aussi toutes les nuances de la lumière) de 1 fr. 80 à 16 fr. 80 le mètre en douze qualités différentes, expédie franco, par coupes de robes et pièces entières, G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons franco par retour du courrier. [252]

Les enfants terribles!

Le dîner touche à sa fin... On est au dessert... La fillette de la maison, une gamine endiablée, est assise près de son ami, M. de B..., un vieux beau, qu'elle désespère par ses incessantes questions... Soudain, comme M. de B... grignote un biscuit de ses dents longues et rares: « Dis, monsieur, s'écrie la fillette, est-ce que ce sont les gâteaux qui ont fait tomber tes dents? — Un moment décontenancé, l'ancien vieur réplique bien vite: Non, mignonne, ce sont les années qui te prendront aussi, plus tard, tes jolies quenottes!... — A moi? riposte aussitôt l'espégle... Oh! que non!... Je suis sûr de les conserver toujours, ainsi que me l'a dit maman, si je me les laisse bien frictionner avec l'Élixir dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac!

Agent général: A. SEGUIN, BORDEAUX.

ÉLIXIR: 2, 4, 8, 12 et 20 fr.
POUDRE: 1 fr. 25, 2 et 3 fr.
PÂTE: 1 fr. 25 et 2 fr.

Se trouve chez tous les parfumeurs, coiffeurs, pharmaciens, droguistes et merciers, etc.

Banque populaire de la Gruyère à Bulle.

Assemblée générale.

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire sur **dimanche 9 février 1890**, à deux heures du jour, à l'hôtel des Alpes, à Bulle.

TRACTANDA:

- 1° Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice de 1889.
- 2° Rapport des réviseurs des comptes.
- 3° Répartition des bénéfices.
- 4° Nomination de trois réviseurs pour 1890.
- 5° Nomination de trois membres du Conseil d'administration.

Le bilan et les comptes de 1889 sont à la disposition des actionnaires dès ce jour. Le dépôt des actions doit se faire jusqu'au 8 février, à la Banque même, contre récépissé servant de carte d'admission.

Bulle, le 27 janvier 1890.

Le Président du Conseil d'administration: P. PAQUIER

Instruments de musique

EN TOUS GENRES (en bois et en cuivre).
CORDES - VIOLONS - ACCESSOIRES
Magasin 11 Grand'Fontaine, FRIBOURG (maison Eggis).

Tous les instruments, sans exception, sont vendus avec **garantie de sonorité, justesse et bonne fabrication**. Facilités de paiement pour achats importants. Conditions spéciales pour MM. les chefs de musique et professeurs. — **Prix exceptionnellement favorables**. Le catalogue illustré (en préparation) est envoyé gratis et franco. (11F) [29]

Occasion réelle et avantageuse!



20 cadeaux de valeur, parmi lesquels une montre marchant très bien, coûtent ensemble seulement **10 fr.**: Une montre de cabinet bien réglée, 1 porte-cigare en écume de mer avec sculpture et ambre, 1 étni à cigares, 1 porte-allumette perpétuel en caoutchouc première qualité, 1 tour Eiffel avec calendrier perpétuel mécanique, 1 écritoire, 1 canif de 4 pièces, 1 papeterie viennoise complète avec porte-cahier bien décoré et peint, 1 pipe avec tête en ambre, et encore 11 autres objets pratiques et superbes = 20 pièces pour 10 fr.

Pour dames: 24 cadeaux utiles et magnifiques pour 12 fr.: 1 grand voile parisien, 1 élégant foulard en soie, 3 paires de bas d'hiver, 1 jaquette d'hiver contre l'humidité et le froid (en toutes grandeurs), 1 paire de boucles d'oreilles patentes avec brillants artificiels, 3 broches d'un grand effet en différents modèles, 4 bracelets avec tour Eiffel, 1 miroir de toilette, 1 flacon parfum fin, 6 pièces de savon viennois parfumé, 1 bague en double décorée de pierres, 1 collier vénitien = 24 objets indispensables pour chaque dame pour le prix dérisoire de **12 fr.**

Envoi contre remboursement.
M. Rundbakin, Waarenhaus, VIENNE II, Josefingasse 3n. [826]

Mises publiques.

L'huissier soussigné vendra en mises publiques, au bout de la place de la promenade, à Bulle, **jeudi 6 février courant**, dès les 10 heures du matin, une commode, deux tables, un canapé, une table de nuit, une pendule, un potager, un buffet et quelques autres objets mobiliers.

Pl. REMY, huissier.

Attention!

Au magasin **BOSSON fils**, chapelier, maison de M. Nicolas Itamv, en face du Cercle catholique, à Bulle, grand assortiment de **chapeaux** de feutre et de paille en tout genre, **bonnets, casquettes, blouses, cannes, parapluies, cartes à jouer, mercerie, verrerie, tabacs, cigares et articles pour fumeurs**, etc., etc. — Réparation de chapeaux.

Les marchandises ci-dessus sont cédées à des prix défiant toute concurrence. Cette chapellerie n'a du reste nullement besoin de se faire connaître, elle est tellement réputée dans toute la Gruyère et au delà que ces lignes sont presque superflues.

Arnold BOSSON, fils de Jacques.

On cherche à louer un **domaïne** situé près de Bulle ou près d'un grand village. S'adresser au bureau du journal. [63]

Magasin à louer et **fonds de commerce à remettre.**

On offre à louer un magasin avec un logement au centre de la ville de Bulle, sur la place la plus commerçante de cette localité. Si on le désire, on remettrait à des conditions avantageuses le fonds de commerce qui s'exploite actuellement dans ce magasin, consistant en mercerie, quincaillerie, articles de fumeurs, etc., etc.

Pour traiter, soit pour la location, soit pour la remise du fonds de commerce, s'adresser au **notaire FAVRE**, à Bulle. [852]

AVIS

Le soussigné a transféré son bureau au rez-de-chaussée de la maison de M. François Moura, Grand'rue, à Bulle. Recouvrements, renseignements, représentation dans les faillites et discussions, tractation d'affaires litigieuses.

Louis Fasel, agent d'affaires. [617]

Graine & farine de lin.

Beaux gros sons français. **Dits supérieurs** et ordinaires. **Semoules de maïs**, Italie et Hongrie. **Tourteaux** de lin et sésame moulus. **Bouurre** d'épeautre. Prix avantageux. Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820]

Mardi 11 février, à 9 1/2 heures,

on exposera en vente, en mises publiques, dans la **cave des Faverges**, rière St-Saphorin, au district de Lavaux, 1600 litres vin rouge, vase No 12, 24 200 litres vin blanc, dont: 4920 au vase No 5, 5400 No 9, 3250 No 16, 2740 No 18, 2000 No 20, 2230 No 21, 2160 No 19, 1500 No 23; 800 litres de lies.

La dégustation des vins aura lieu dès les 9 heures. Le même jour, de suite après la première mise, dans les **caves d'Ogoz**, près des Faverges, 800 litres vin rouge, 23.850 litres vin blanc, dont: 3250 au vase No 5, 3700 No 6, 5300 No 7, 2200 No 8, 3600 No 10, 4600 No 11, 1200 No 13; 750 litres de lies; 3820 litres vin blanc d'épesses.

L'Administrateur des vignes et domaines de l'Etat: EDMOND GOTTRAU

[68] (H-F)

PLUS DE MAUX DE DENTS!
PAR L'EMPLOI DE
L'Élixir, Poudre et Pâte Dentifrices
DES
RR.PP.BÉNÉDICTINS
de l'Abbaye de Soulac (Gironde)
DOM MAGUELONNE, Prieur
2 Médailles d'Or: Bruxelles 1890, Londres 1884
Les plus hautes Récompenses
INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD.

« Usage journalier de l'Élixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, procure et garantit la sortie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives. »
« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des Affections dentaires. »
Élixir, 2, 4, 8, 12, 20; Poudre, 1, 25, 2, 3; Pâte, 1, 25, 2.
Fondés en 1307 **SEGUIN** Bordeaux
Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.

Chez L. Treyvaud Froments, blés, orges

à BULLE:
PÉTROLE DE SALON sans odeur ni fumée, le meilleur et le plus économique des combustibles pour toutes les lampes à pétrole.
Néoline. — Huile pour églises. Huile extrafine en carafons.

Choix de **Jeux de cartes et Tarots.** Assortiment complet de [750]

Conserves alimentaires.

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le **second jeudi après la foire**, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à BULLE. Se recommande

A. Ragenbass, fab' de limes, successeur de Ph. Guidi, 281, rue de Morat, Fribourg. [706]

AVIS

M. J.-A. Wolff, 48 rue Montmartre, à Paris, a l'honneur d'informer MM. les **fabricants de fromages de Gruyère** qu'il prendrait leurs produits en dépôt et se chargerait de les vendre pour leur compte. Ferait au besoin avances sur marchandises. Références et garanties de premier ordre. Pour tous renseignements, lui écrire. (Hcl04Y) [34]

A vendre:

De gré à gré, à Rossens (Sarine), un **domaïne** de 10 poses, avec habitation, grange, écurie, four, grenier, eau abondante. Entrée en jouissance à volonté. [50] Il pourra être cédé, séparément, 5000 pieds de fourrages et de la paille pour la litière. S'adresser à A. DAVET, procureur, Bulle.

A vendre:

Faute d'emploi, un **char à pont** à deux chevaux, avec couvets et essieu en fer de 19 lignes, solide et en bon état. S'adresser au garçon d'écurie du Cheval-Blanc, à Bulle. [70]

Je suis chargé d'acheter,

au village de Cerniat, une **propriété** valant de 6000 à 10,000 fr. Paiement au comptant. Bulle, le 24 décembre 1889. [859] **Louis Fasel**, procureur.

On demande pour la Suisse alle-

mande un jeune homme qui, en échange de son travail, pourrait apprendre la langue. Conditions très avantageuses. — S'adr. mag. du Printemps, Bulle. [81]

Montagnes.

A louer les **Reybes-Devant**. — S'adresser à M. Alexandre GRINOZ, forestier, Enney. [73] Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1 an, 6 mois, 3 mois, 15 jours.
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.; 3 mois, 3 fr.; 15 jours, 1 fr. payable d'avance.
Prix du numéro: 10 centimes.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

NOUVE

Zurich. — A la Société du Grütli pas prendre part au par contre de verse par membre à la grande assemblée s... — Des affairissem à la suite des tra pour la voie ferrée Quelques maisons s...

Uri. — L'aigle dans nos Alpes. De Bellevue, surprit d' et Hospenthal, qu tuer un, un magist Zurich.

Appenzell. — de chenilles et d'in à ceux observés au — Un incendie a tation et trois gran Ratenberg. On a pu lier a été entièreme

Argovie. — L rieux dommages sur vienne de Thalheim nisée et l'on a déjà t sera continuée.

Thurgovie. — gen un filon de hou

Vaud. — Le co rabitiers a décidé, der à la ville de Mo sous réserve de l'ap de détail qui seront prochain réunion.

— Un affreux ac femme qui s'adonna l'absence de son m quantité de schnap

FEUILLETO

BELLE

Quand elle l'aperçu le mur, tellement son Glou-Glou était près de lui demander s'il ap Il tendit une lettre. — Voilà, dit-il... Ça selle Marceline? Elle arracha la lettre La lettre ne contenait « Venez. » — Mon Dieu, murm ler jusqu'au bout. — Vous n'avez plus — Non, Jan-Jot, me Le joueur d'orgue s' Pendant quelques m une méditation profon